

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 V. 409 Vœu relatif au projet Montparnasse

Le Conseil de Paris,

Considérant le vœu déposé par Marie-Claire Carrère-Gée et les élus du groupe les Républicains et Indépendants relatif à la densification du quartier Maine-Montparnasse ;

Considérant la consultation d'urbanisme pour le réaménagement du site Maine-Montparnasse lancée fin 2018 ;

Considérant l'annonce du lauréat le jeudi 11 juillet 2019 (le projet «Maine-Montparnasse, les lignes de désir» de Roger Stirk Harbour + Partners) ;

Considérant que la concertation engagée en 2018 sur les objectifs du réaménagement va se poursuivre en présence du lauréat et que différents rendez-vous participatifs seront ouverts à tous pour affiner le projet urbain et la programmation ;

Considérant que le montage de l'opération et les études opérationnelles ne sont qu'au commencement et qu'elles conduiront nécessairement à retravailler la répartition des densités, des programmes et à consolider le modèle économique du projet ;

Considérant que ce projet est un projet d'urbanisme négocié avec de nombreux propriétaires privés ;

Sur proposition de l'exécutif,

Emet le vœu

Que la concertation se poursuive en continuant à intégrer les questions de densité, de flux de circulation et d'équilibre de la programmation.